

ORGANISATION

AC NOYAL-CHATILLON



AVEC LE SOUTIEN DES VILLES TRAVERSÉES :

Noyal-Châtillon, Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Laillé, Orgères, Pont-Péan, St-Erblon.

Souvenir 2022 Louison Bobet

Samedi 12 mars

37^e

SOUVENIR

Départ au podium rue de Vern à 13h00
Noyal-Chatillon

Dimanche 13 mars

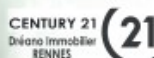
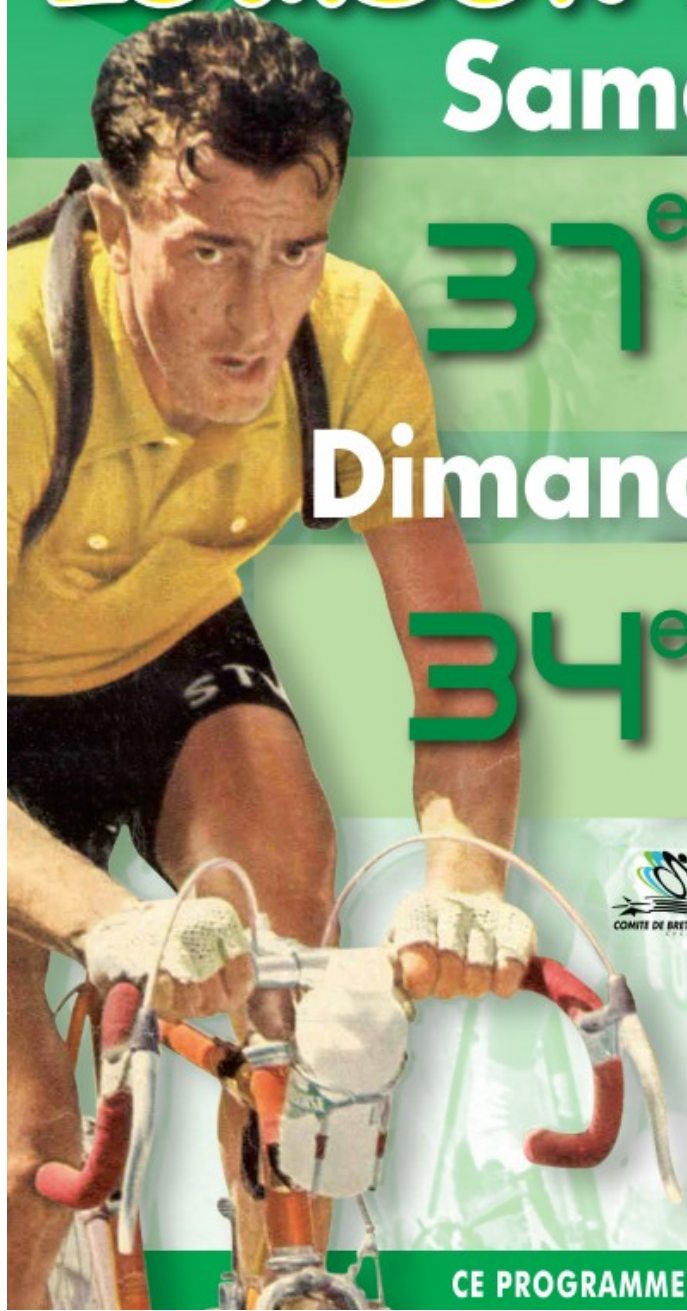
Challenge

LAUNAY

34^e

TROPHÉE JUNIOR

Départ Place de la Mairie à 14h00
Chartres-de-Bretagne



CE PROGRAMME VOUS EST OFFERT PAR NOS PARTENAIRES

34ème TROPHEE LOUISON BOBET JUNIORS
DIMANCHE 13 Mars 2022

LES OFFICIELS

Direction de l'Organisation :

Président d'Honneur :	Jean BOBET
Président :	Alain HEULOT
Secrétaire Général :	Claude HELBERT
Responsables Sécurité :	Michel ANGEVIN
Responsable Technique Circuit Arrivée :	Camille CREPEL
Responsable Motards :	Gérard JARDIN
Responsable Classement Grimpeurs :	Christian HONORE
Responsable des Dossards :	Renée OLLIVIER Daniel LOUESSARD

Direction de la Course :

Direction de l'épreuve :	Alain HEULOT
Président de Jury :	Régis BOSQUET
Commissaire Arbitre 1 :	Jean-Louis PIETTE
Commissaire Arbitre 2 :	Christelle GARNIER
Juge à l'Arrivée :	Bernard DENOUAL
Commissaire Moto :	Fabrice MENARD
Moto – Information :	Gérard JARDIN
Ardoisier :	Christian HONORE
Service Médical :	Dr Frédéric BEUNEUX Renée OLLIVIER

Organisation :

Animateur officiel :	Eric LE BALCH
Speaker radio tour :	Yannick BOTREL
Vidéo Finish transpondeur :	Raphael DESCHAMPS
Classement:	Daniel CALLET Michel CHAPRON
Classement Informatique :	Tiphanie DELORY
Sécurité de l'épreuve :	ASS. MOTO SECURITE 35 (15)
Liaisons Radios :	BRETAGNE SERVICE COURSE
Voiture Assistance Neutres (3) :	BRETAGNE SERVICE COURSE (2), C.C CHATEAUGIRON (1).ACNC(1)
Ambulances (1) :	URVOIX
Car Balai :	Cap à L'OUEST
Camion Balai :	Michel THOMAS

Règlement Général

ARTICLE 1 : Présentation

Le 34^{ème} trophée Louison Bobet est organisé et contrôlé par l'association « Sojasun Espoir Association Noyal Chatillon », sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le Dimanche 13 Mars 2022

ARTICLE 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Juniors (17/18 ans). Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en classe 1.14.

ARTICLE 3 : Engagements

Les engagements doivent parvenir avant le **mercredi 9 Mars 2022** par **INTERNET**
Le nombre d'engagés est **limité à 6 coureurs par club ou sélection**
Le tarif d'engagement est de 8.50 € par coureur.

ARTICLE 4 : Permanences

La permanence se tiendra le Dimanche 13 Mars 2022 de 12h à 13h45 à l'espace La Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

Le passe vaccinal sera exigé pour tous les coureurs et les directeurs sportifs, en fonction de l'évolution sanitaire.

La remise des dossards et des plaques de cadre et des **transpondeurs** se fera à la Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE de 12h30 à **13h45**

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 12h45 à la Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

La permanence d'arrivée se déroulera à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

ARTICLE 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence "Radio Tour" 157.550 Mhz. Des postes seront fournis par la société Bretagne service course à partir de 12h sur la place de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

ARTICLE 6 : Départ

Le départ fictif sera donné à 13h50 sur la place de la Mairie. Les coureurs seront neutralisés pendant 3.6 km jusqu'au kilomètre 0 ou le départ officiel sera donné lancé ou arrêté à 14h.

ARTICLE 7 : Assistance Neutres

Le service d'assistance technique neutre est assuré par trois voitures, avec mécanicien à bord BRETAGNE SERVICE COURSE (2), C.C.CHATEAUGIRON (1),

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 30ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

ARTICLE 8 : Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8 km à parcourir 6 fois, l'entraide entre les coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve, article 2.3.13.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 9 : Classement Individuel

Le classement individuel parrainé par le **groupe LAUNAY** et le Conseil Général d'Ille et Vilaine sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 122.660 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de Vern à Noyal Châtillon sur Seiche sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish et transpondeur.

ARTICLE 10 : Classement du Meilleur Breton

Le classement du meilleur coureur breton parrainé par le **CREDIT AGRICOLE**.

ARTICLE 11 : Classement du "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur parrainé par **CENTURY 21 Dréano Immobilier** sera obtenu par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, il est fait applications des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes
2. Nombre de deuxièmes places dans les côtes
3. Nombre de troisièmes places dans les côtes
4. Nombre de quatrièmes places dans les côtes
5. Classement individuel

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Louison Bobet Juniors.

Les 4 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 28,370 : Côte de la halte de Laillé
- Km 37.740 : Côte de Bout de Lande
- Km 51,820 : Côte de la halte de Laillé
- Km 60.790 : Côte de Bout de Lande
-

ARTICLE 12 : Classement Par Equipe

Le classement par Équipe parrainé par **SOJASUN** s'établit par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe.

En cas d'égalité, la place du premier coureur de chaque équipe concernée par cette égalité départagera celles-ci.

ARTICLE 13 : Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés.

L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

ARTICLE 14 : Protocole

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à NOYAL CHATILLON pour la remise des récompenses :

- Le vainqueur de l'épreuve
- Le deuxième de l'épreuve
- Le troisième de l'épreuve
- Le meilleur grimpeur
- La meilleure équipe
- Le meilleur Breton

ARTICLE 15 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu dans un local réservé à cet effet espace Louis Texier (ex salle polyvalente) : 10 rue de Vern à Noyal Châtillon sur Seiche.

ARTICLE 16 : Prix

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :

Grille 534/20 :

Classement	Prix	Classement	Prix
1	109	11	9
2	80	12	8
3	64	13	8
4	53	14	8
5	43	15	7
6	37	16	6
7	29	17	6
8	24	18	6
9	16	19	5
10	11	20	5

Le total des prix est de 534 euros.

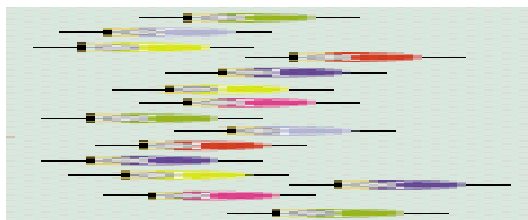
ARTICLE 17 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de la FFC.

Schéma de la caravane

→ A L'AVANT DE LA COURSE

- 1 Voiture ouvreuse
- 2 Voiture Directeur Organisation
- 3 Voiture liaison radio + téléphone
- 4 Voiture invités
- 5 1ère Voiture dépannage neutre
- 6 2^{ème} Voiture dépannage neutre
- 7 Voiture Juge à l'arrivée
- 8 1ère Voiture Commissaire
- 9 Moto Commissaire
- 10 Moto Ardoisier
- 11 Moto info :



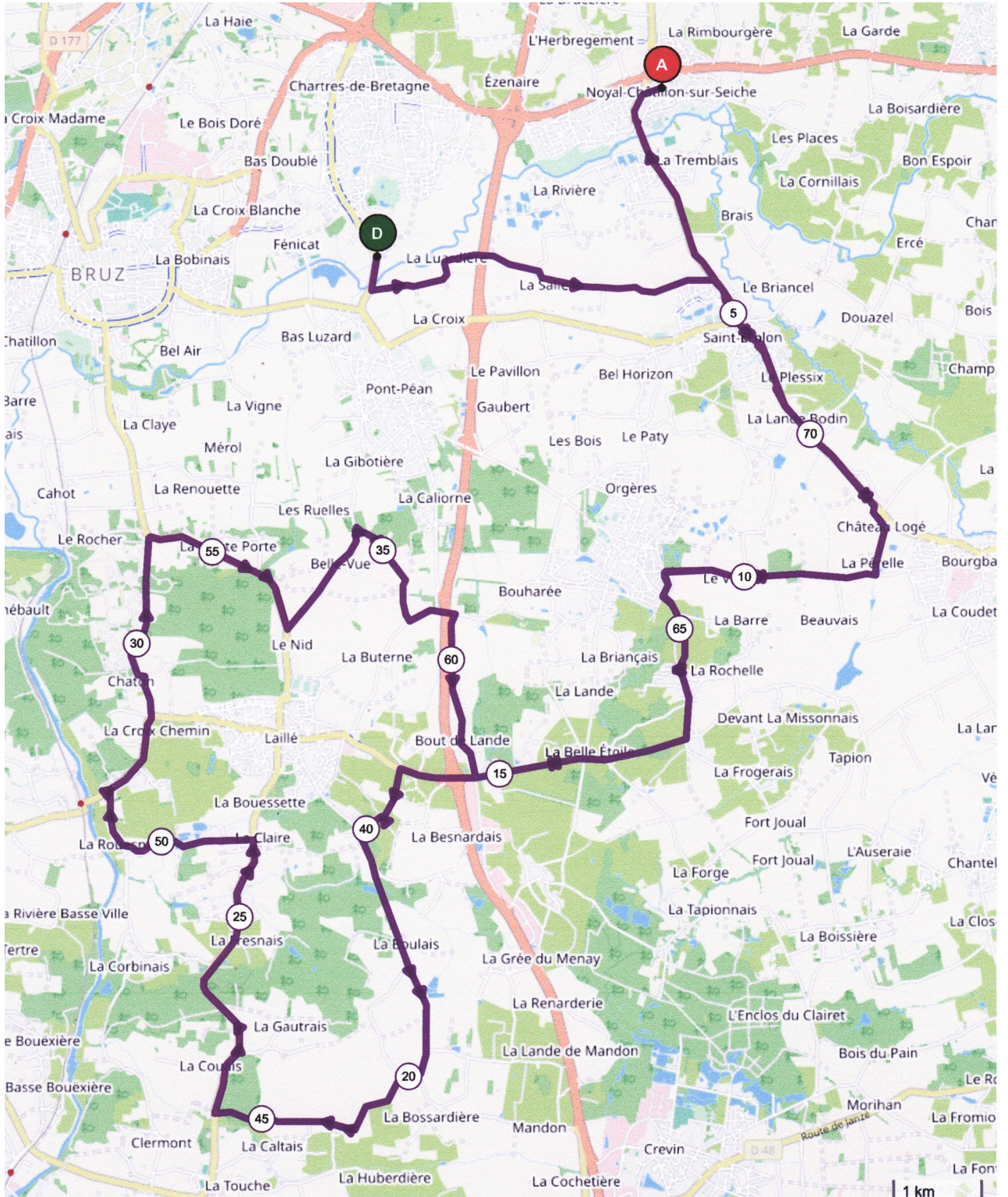
→ A L'ARRIERE DU PELOTON

- 12 Voiture Président du Jury
- 13 Voiture médecin
- 14 2^{ème} Voiture Commissaire
- 15 3^{ème} Voiture Commissaire
- 16 Toutes les voitures dépannages Clubs
- 17 3^{ème} Voiture dépannage neutre
- 18 Ambulances
- 19 Car Balai
- 20 Camion Balai

Plan zone de départ



Plan Course en ligne



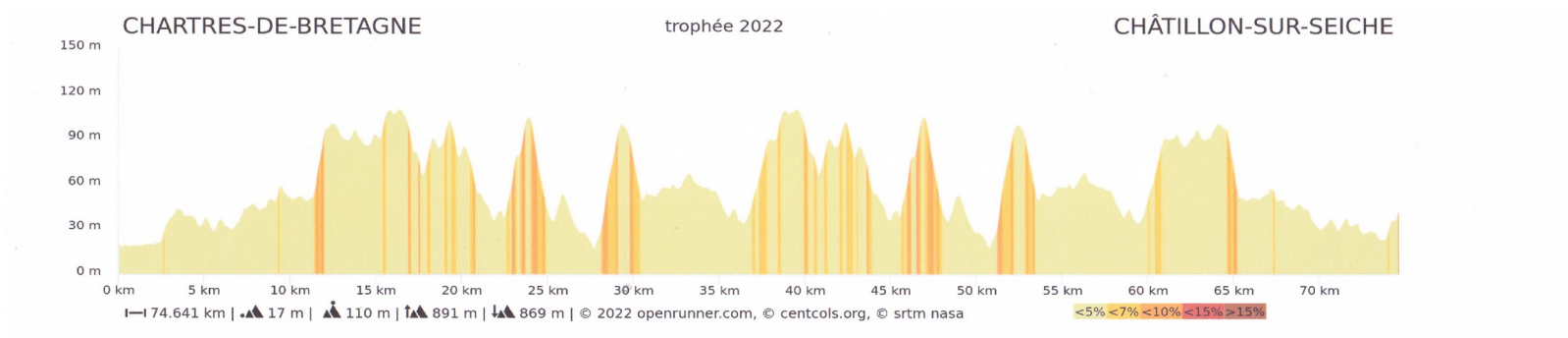
circuit final.

Plan Circuit d'arrivée

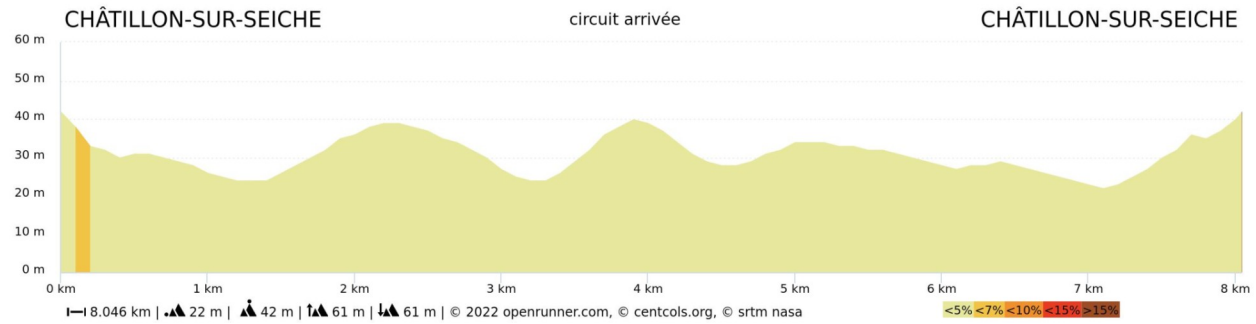


Les Profils

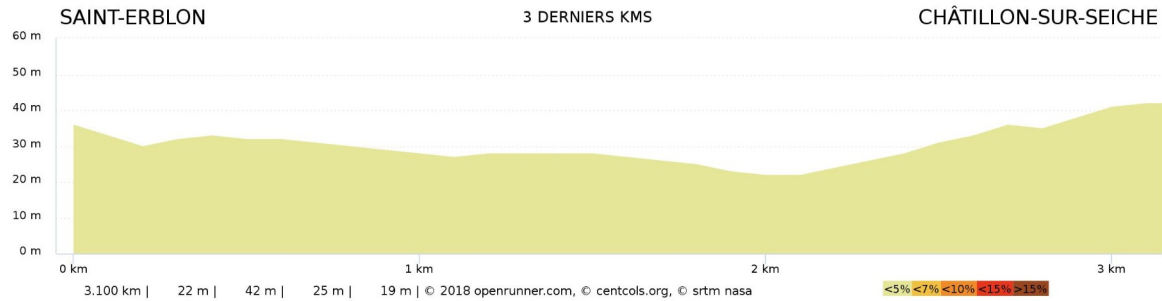
Circuit en ligne :



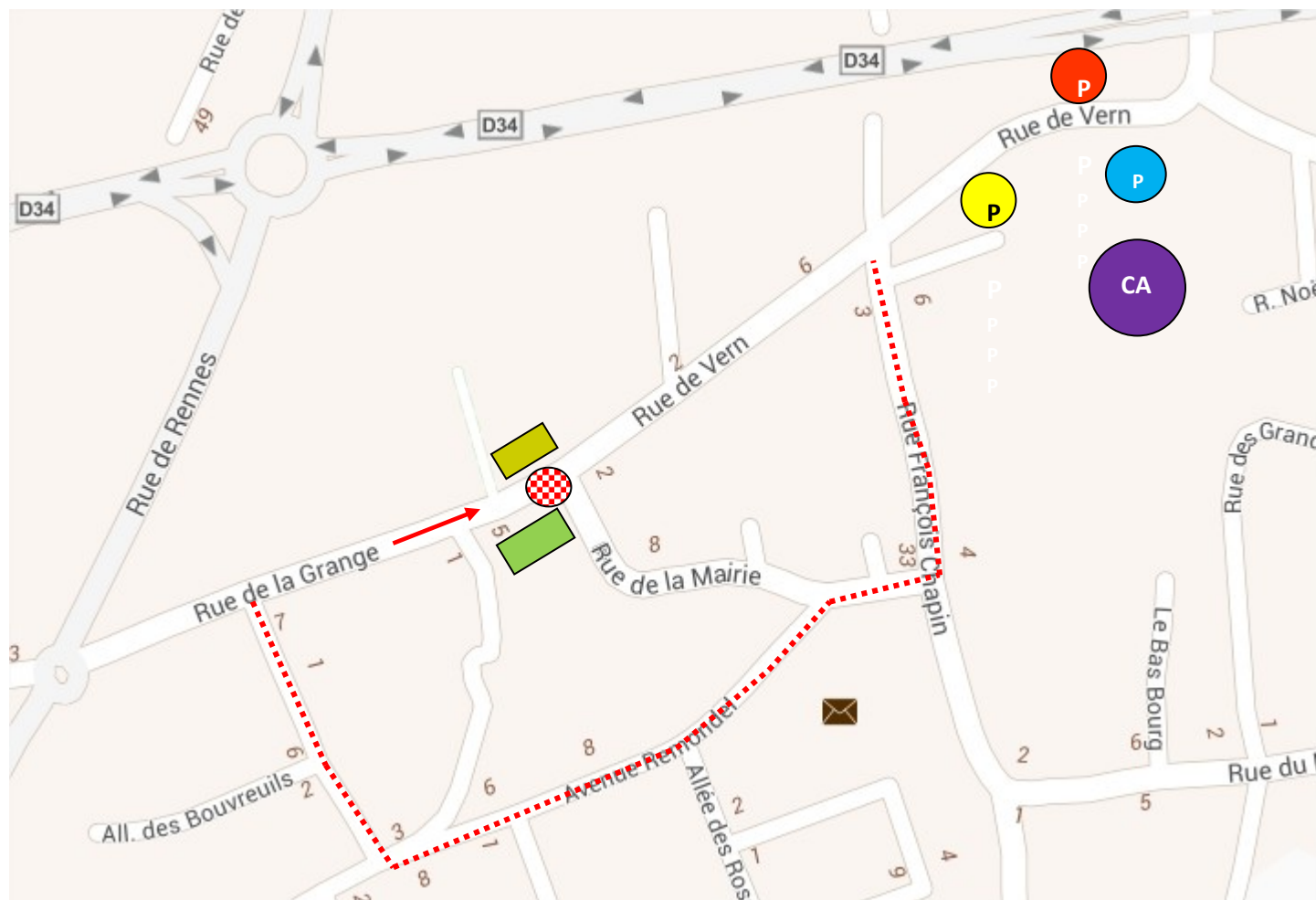
Circuit Final :












3 derniers kilomètres



Plan de la zone d'arrivée



	Arrivée		Dérivation		Parking Officiels
	Podium Protocolaire		Permanence		Parking Équipes
	Podium Commissaires		Contrôle Antidopage		
	Sens de la course				

ITINERAIRE DU TROPHEE LOUISON BOBET 2022

ITINERAIRE	Km	Km parcoursu	Km à faire	Horaire 38 Km/h	Horaire 40 Km/h
CHARTRES DE BRETAGNE (Place de la Mairie) DEPART FICTIF				13:50:00	13:50:00
Rue de la Poterie à gauche rue de Fénidan, à droite Bd Maréchal, à gauche Av. Mérel			122,660	14:00:00	14:00:00
D 837 avenue de la chaussairie DEPART		0,000	122,660	14:00:00	14:00:00
A gauche C 104 route de la Salle	0,400	0,400	122,260	14:00:38	14:00:36
SAINT ERBLON C 104 / D 82 à droite	4,160	4,560	118,100	14:07:12	14:06:50
D82 à droite Château Logé	3,140	7,700	114,960	14:12:09	14:11:33
A droite D 39	0,840	8,540	114,120	14:13:29	14:12:49
Orgères à gauche Boulevard Suzanne Noël	2,370	10,910	111,750	14:17:14	14:16:22
A Gauche D 286	0,300	11,210	111,450	14:17:42	14:16:49
D286 - D 41 à droite	1,680	12,890	109,770	14:20:21	14:19:20
D 41 A gauche vers La Feutelaie	3,220	16,110	106,550	14:25:26	14:24:10
A gauche C 8	0,940	17,050	105,610	14:26:55	14:25:34
C 8 / V 13 à droite	2,810	19,860	102,800	14:31:21	14:29:47
V 13 / D 77 à droite	2,620	22,480	100,180	14:35:30	14:33:43
D 77 / VC 101 à gauche Le Cleux	3,420	25,900	96,760	14:40:54	14:38:51
VC 101 / V 10 / D 39 à droite	2,200	28,100	94,560	14:44:22	14:42:09
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche MG	1,100	29,200	93,460	14:46:06	14:43:48
C 17 / D 77 à droite	2,030	31,230	91,430	14:49:19	14:46:51
D 77 / D 277 à gauche	2,010	33,240	89,420	14:52:29	14:49:52
D 77 - à droite chemin de Caran	1,370	34,610	88,050	14:54:39	14:51:55
Chemin de Caran / à gauche D 39	1,290	35,900	86,760	14:56:41	14:53:51
D39 à droite vers Bout de Lande Zone déchets	0,540	36,440	86,220	14:57:32	14:54:40
Bout de Lande MG	1,300	37,740	84,920	14:59:35	14:56:37
Bout de lande à droite D 41	0,580	38,320	84,340	14:58:27	14:57:29
D 41 à gauche vers La Feutelaie	0,840	39,160	83,500	14:59:47	14:58:44
A gauche C 8	0,940	40,100	82,560	15:01:16	15:00:09
C 8 / V 13 à droite	2,810	42,910	79,750	15:05:42	15:04:22
V 13 / D 77 à droite	2,620	45,530	77,130	15:09:50	15:08:18
D 77 / VC 101 à gauche Le Cleux	3,420	48,950	73,710	15:15:14	15:13:25
VC 101 / V 10 / D 39 à droite	2,200	51,150	71,510	15:18:43	15:16:43
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche MG	1,100	52,250	70,410	15:20:27	15:18:22
C 17 / D 77 à droite	2,030	54,280	68,380	15:23:39	15:21:25
D 77 / D 277 à gauche	2,010	56,290	66,370	15:26:50	15:24:26
D 77 - à droite chemin de Caran	1,370	57,660	65,000	15:28:59	15:26:29
Chemin de Caran / à gauche D 39	1,290	58,950	63,710	15:31:02	15:28:25
D39 à droite vers Bout de Lande Zone déchets	0,540	59,490	63,170	15:31:53	15:29:14
Bout de Lande MG	1,300	60,790	61,870	15:33:56	15:31:11
Bout de Lande à gauche D41	0,580	61,370	61,290	15:34:51	15:32:03
D 41 à gauche D 286	2,380	63,750	58,910	15:38:36	15:35:37
D286 - Orgères à droite Boulevard Suzanne Noël	1,680	65,430	57,230	15:41:15	15:38:09
Boulevard Suzanne Noël à droite D39	0,300	65,730	56,930	15:41:44	15:38:36
D39 à gauche vers Château Logé	2,370	68,100	54,560	15:45:28	15:42:09
Château Logé à gauche D 82	0,840	68,940	53,720	15:46:48	15:43:25
St Erblon D82 / D286 tout droit Zone déchets	2,590	71,530	51,130	15:50:53	15:47:18
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE passage sur la ligne d'arrivée	3,130	74,660	48,000	15:55:50	15:51:59
Plus circuit de 8, km à effectuer 6 fois	48,000	122,660	0,000	17:11:37	17:03:59
KILOMETRAGE TOTAL	122,660	122,660			

Liste des hôpitaux

- **Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes (CHU)**

2 r Henri Le Guilloux
35000 RENNES
02 99 28 43 21

- **Polyclinique Sévigné**

Service d'Urgence
3 r Chêne Germain
35576 CESSON SEVIGNE CEDEX
02 99 25 52 49

- **Clinique mutualiste La Sagesse**

4 place Saint Guénolé
35000 RENNES
02 99 85 75 75

- **Centre Hospitalier privé Saint Grégoire**

6 Boulevard de la Boutière
35760 SAINT GREGOIRE
02 99 23 33 33

Hébergement et Restauration

- **La Brique Rouge**

25 rue de la Poterie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
02 99 41 21 23

- **Inter Hôtel de la Chaussairie**

30 av Chaussairie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
02 99 41 14 14